



NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE
DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

1 - INTRODUCTION	2
2 - BUDGET PRINCIPAL VILLE DU TRÉPORT	2
2-1- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2
2-1-1 Eléments préliminaires	2
2-1-2 Analyse des recettes réelles de fonctionnement	2
2-1-3 Analyse des dépenses réelles de fonctionnement	5
2-2- LA SECTION D'INVESTISSEMENT	8
2-2-1 Analyse des recettes réelles d'investissement	8
2-2-2 Analyse des dépenses réelles d'investissement	8
2-3 - LES OPÉRATIONS D'ORDRE	9
2-4 - RATIOS RÉGLEMENTAIRES DU BUDGET COMMUNAL	10
3 - BUDGET CAMPING ET AIRES DE CAMPING-CARS	10
3-1 - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	10
3-1-1 Analyse des recettes réelles de fonctionnement	10
3-1-2 Analyse des dépenses réelles de fonctionnement	11
3-2- LA SECTION D'INVESTISSEMENT	13
3-2-1 Analyse des recettes réelles d'investissement	13
3-2-2 Analyse des dépenses réelles d'investissement	13
3-3- LES OPÉRATIONS D'ORDRE	13
4 - BUDGET STATIONNEMENT (PARCS FERMÉS)	14
4-1- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	14
4-1-1 Analyse des recettes réelles de fonctionnement	14
4-1-2 Analyse des dépenses réelles de fonctionnement	14
4-2 - LA SECTION D'INVESTISSEMENT	15
4-2-1 Analyse des recettes réelles d'investissement	15
4-2-2 Analyse des dépenses réelles d'investissement	15
4-3- LES OPÉRATIONS D'ORDRE	16

1 - INTRODUCTION

Aux termes des dispositions de l'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales :
 « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présentation prévue au précédent alinéa ainsi que le rapport adressé au conseil municipal à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires de l'exercice prévu à l'article L. 2312-1, la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, conformément à l'article L. 2121-12, sont mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, après l'adoption par le conseil municipal des délibérations auxquelles ils se rapportent et dans des conditions prévues par décret en Conseil d'Etat. »

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre.

Le cycle budgétaire est le suivant : budget primitif, décisions modificatives et compte administratif.

Le compte administratif présente, après la clôture de l'exercice les résultats de l'exécution du budget par le maire. Il retrace les opérations de toute nature réalisées au cours de l'année.

2 - BUDGET PRINCIPAL VILLE DU TRÉPORT

Conformément au compte de gestion 2021, les résultats d'exécution du budget principal sont les suivants :

	Résultat à la clôture de 2020	Part affecté à l'investissement en 2021	Résultat de 2021	Résultat de clôture de 2021
Investissement	- 784 065,83 €		6 220,60 €	- 777 845,23 €
Fonctionnement	4 355 086,90 €	1 007 076,10 €	3 862 112,91 €	7 210 123,71 €
TOTAL	3 571 021,07 €	1 007 076,10 €	3 868 333,51 €	6 432 278,48 €

2-1- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

2-1-1 Eléments préliminaires

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent principalement aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, concessions cimetières, ...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et aux participations versées par les autres collectivités et les partenaires.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées essentiellement par les achats de matières premières et de fournitures, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les prestations de services effectuées, les salaires du personnel municipal, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

2-1-2 Analyse des recettes réelles de fonctionnement

De façon synthétique, la répartition des recettes réelles de fonctionnement est la suivante :

		CA 2021	Pourcentage
013	Remboursement charges de personnel	242 802,11 €	1,52%
70	Produits des services, domaine, ...	1 158 195,88 €	7,25%
73	Impôts et taxes	9 191 582,69 €	57,55%
74	Dotations et participations	2 873 625,17 €	17,99%
75	Autres produits de gestion courante	252 423,57 €	1,58%
76	Produits financiers	223 978,27 €	1,40%
77	Produits exceptionnels	36 038,91 €	0,23%
78	Reprise de provisions semi-budgétaires	1 993 286,61 €	12,48%
Recettes Réelles de Fonctionnement		15 971 933,21 €	100,00%

Impôts et taxes (chapitre 73)

Dans le respect des engagements pris par le conseil municipal, les taux d'imposition communaux sont restés identiques à ceux de 2020 et n'ont pas augmenté depuis 2010.

- Taxe d'habitation : 20.11%
- Taxe foncière sur le bâti : 26.53%
- Taxe foncière sur le non bâti : 40.87%.

Montant CA 2021 = 9 191 582.69€ soit 57.55% des recettes réelles de fonctionnement.

Il s'agit essentiellement de produits des impôts directs (taxe foncier bâti et foncier non bâti), compensation TH suite à la réforme fiscale, ainsi que l'attribution de compensation (AC) versée par la Communauté de Communes des Villes-Sœurs (CCVS), le Fonds de Péréquation des Ressources Communales (FPIC), les droits de place, la taxe sur la consommation finale d'électricité, le prélèvement sur le produit des jeux et la taxe additionnelle aux droits de mutation.

		CA 2021
73111	TH et TF	3 092 109,00 €
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	44 082,00 €
73211	Attribution de compensation	2 703 040,00 €
73216	Reverst de fiscalité (TS par CCVS)	89 311,09 €
73221	FNGIR	2 386 294,00 €
73223	FPIC	59 070,00 €
7323	Reverst préltv Etat s/jeux (part communale)	185 485,00 €
7336	Droits de place	164 066,13 €
7338	Autres taxes	810,00 €
7351	Taxe sur électricité	121 312,25 €
7363	Impôt sur cercles de jeux	24 448,56 €
7364	Prélèvement sur le PBJ Casino	57 443,00 €
7381	Droits de mutation	257 308,65 €
7388	Autres taxes diverses	6 803,01 €
TOTAL Impôts et Taxes		9 191 582,69 €

Dotations versées par l'Etat (chapitre 74)

Montant CA 2021 = 2 873 625.17€, soit 17.99% des recettes réelles de fonctionnement.

Il s'agit des différentes dotations versées par l'Etat ou autres organismes :

		CA 2021
7411	Dotation forfaitaire	24 706,00 €
74121	Dotation de solidarité rurale	41 776,00 €
744	FCTVA s/ fct	12 778,82 €
74718	Autres participations de l'Etat	247 619,68 €
7473	Participation du Département	16 919,34 €
74751	Participation CCVS	63 418,00 €
7478	Participation autres organismes : CAF, ...	160 587,33 €
7482	Compensation Etat pour perte sur droits de mutation	266,00 €
748313	DCRTP	1 242 024,00 €
74834	Etat - compensation au titre des exonérations de TF	1 063 530,00 €
TOTAL DES DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		2 873 625,17 €

L'article 74834 passe de 5 109€ en 2020 à 1 063 530€ en 2021.

Sur 2021, il enregistre la compensation versée par l'Etat, suite à la réforme fiscale, de baisser de 50% les valeurs locatives des établissements industriels.

Produits des services, domaine (chapitre 70)

Montant CA 2021 = 1 158 195.88€ soit 7.25% des recettes réelles de fonctionnement

Ces produits correspondent aux redevances perçues auprès des usagers des services, ainsi que les subventions ou autres produits qui leur sont directement affectés, mais également les concessions et redevances funéraires, les mises à disposition de personnel à la Communauté de Communes, aux budgets annexes et des remboursements de frais par des redevables.

Les redevances les plus importantes concernent les redevances de stationnement sur voirie, **article 70383 : 358 970.60€** et la mise à disposition de personnel **articles 7084... : 470 029.05€**.

Produits de gestion courante (chapitre 75)

Il s'agit principalement des revenus des immeubles.

Ces produits s'élèvent à **252 423.57€** et représentent 1.58% des recettes réelles de fonctionnement.

Remboursements de charges de personnel (chapitre 013)

Montant CA 2021 = 242 802.11€ soit 1.52% des recettes de fonctionnement.

Il s'agit des remboursements sur rémunérations et charges de sécurité sociale du personnel.

Produits financiers (chapitre 76)

Montant CA 2021 = 223 978.27€ soit 1.40% des recettes de fonctionnement.

Il s'agit pour l'essentiel du fond de soutien versé par l'Etat dans le cadre de la sortie des emprunts structurés à risque.

Produits exceptionnels (chapitre 77)

Montant CA 2021 = 36 038.91€, soit 0.23% des recettes réelles de fonctionnement.

		CA 2021
7711	Débits et pénalités reçus	400,00 €
7714	Recouvrement créances admises en NV	594,52 €
773	Mandats annulés sur ex antérieurs	579,60 €
775	Produits des cessions d'immobilisations	3 320,00 €
7788	Produits exceptionnels divers	31 144,79 €
TOTAL des produits exceptionnels		36 038,91 €

Reprises de provisions semi-budgétaires (chapitre 78)

Montant CA 2021 = 1 993 286.61€, soit 12.48% des recettes réelles de fonctionnement.
 Ces produits correspondent à des reprises de provisions semi-budgétaires inscrites lors de budgets précédents, afin d'anticiper de lourds travaux ou réparations sur nos immobilisations, notamment pour :

- Voirie : 836 627.61€
- Galeries souterraines : 125 000.00€
- Gymnase : 1 031 659.00€

2-1-3 Analyse des dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement se décomposent de la façon suivante :

		CA 2021	Pourcentage
011	Charges à caractère général	3 122 140,26 €	28,38%
012	Charges de personnel	6 492 371,53 €	59,01%
014	Atténuations de produits	136 968,00 €	1,24%
65	Autres charges de gestion courante	597 191,29 €	5,43%
66	Charges financières	180 136,83 €	1,64%
67	Charges exceptionnelles	50 462,26 €	0,46%
68	Dotations provisions semi-budgétaires	423 709,00 €	3,85%
Dépenses Réelles de Fonctionnement		11 002 979,17 €	100,00%

Charges à caractère général (chapitre 011)

Montant CA 2021 = 3 122 140.26€ soit 28.38% des dépenses réelles de fonctionnement.

Ces dépenses correspondent aux différents frais généraux (fluides, entretien, maintenance, assurances, ---) engagés pour la gestion des services et des équipements et se décomposent selon le tableau suivant :

	CA 2021	
6042	achats de prestations services	416,98 €
6061	fournitures non stockables : fluides	674 637,43 €
6062	fournitures non stockées : alimentation, carburants, autres ...	76 867,44 €
6063	fournitures entretien et petit équipement	276 298,49 €
6064	fournitures administratives	14 535,94 €
6065	livres, disques (médiathèque)	21 773,05 €
6067	fournitures scolaires	14 921,88 €
6068	autres matières et fournitures	199 888,70 €
611	contrats de prestations de service	651 758,63 €
613	locations	54 079,55 €
6152	entretien et réparations sur biens immobiliers (terrains, bâtiments, voies et réseaux...)	390 841,10 €
6155	entretien et réparations sur biens mobiliers	40 663,33 €
6156	maintenance	83 121,31 €
6161	assurances	59 820,31 €
6182	documentation générale et technique	9 393,30 €
6184	versements à des organismes de formation (autres que CNFPT)	9 747,00 €
6188	autres frais divers	99 439,77 €
622	rémunérations d'intermédiaires et honoraires	30 383,14 €
6231	annonces et insertions	19 570,80 €
6232	fêtes et cérémonies (spectacles, comité des fêtes, cérémonies...)	195 048,98 €
6236	catalogues et imprimés	13 984,15 €
6238	Divers (ss-compte du 623 : publicité, publication, relations publiques)	2 350,00 €
6247	transports collectifs	2 022,26 €
625	déplacements, missions et réceptions	5 119,94 €
626	frais postaux et télécommunications	33 454,35 €
627	services bancaires et assimilés	13 929,65 €
628	divers (ss-compte du 62 : autres services extérieurs)	13 017,34 €
635	impôts et taxes (administration des impôts)	99 414,78 €
637	impôts et taxes (autres organismes)	15 640,66 €
TOTAL des charges à caractère général		3 122 140,26 €

Charges de personnel (chapitre 012)

Montant CA 2021 = 6 492 371.53€ soit 59.01% des dépenses réelles de fonctionnement :

- l'organisation des élections départementales et régionales,
- l'effet GVT (glissement vieillesse technicité),
- le reclassement des catégories C pour atteindre le niveau du SMIC.

Atténuations de produits (chapitre 014)

Montant CA 2021 = 136 968€, soit 1.24% des dépenses réelles de fonctionnement

Il s'agit de :

- Dégrèvement de taxe d'habitation sur logements vacants : 9 230€
- FPIC : 127 738€.

Autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Montant CA 2021 = 597 191.29€ soit 5.43% des dépenses réelles de fonctionnement.

Les principaux postes de dépenses de ce chapitre sont :

- Les indemnités des élus : **105 519.01€**,
- Les subventions aux associations (art.6574) : **357 387.27€** :

social	195 530.00
anciens combattants	1 010.00
animation de la station	94 690.00
scolaire	5 657.00
sport	59 150.27
divers	1 350.00

- La subvention d'équilibre du CCAS (art.657362) : **60 000€**,
- La subvention à la CCVS (art.657351) pour le festival du film : **7 000€**.

Charges financières (chapitre 66)

Montant CA 2021 = 180 136.83€ soit 1.64% des dépenses réelles de fonctionnement.

Il s'agit du remboursement des intérêts d'emprunts.

Autres charges exceptionnelles (chapitre 67)

Montant CA 2021 = 50 462.26€ soit 0.46% des dépenses réelles de fonctionnement

Pour cet exercice, ces charges se répartissent de la façon suivante :

	OBJET	CA 2021	Observations
6713	secours et dots	21 469,80 €	aides études, transport, sport
673	titres annulés	5 520,15 €	sur ex antérieurs
6748	subv° exceptionnelles	4 730,00 €	
678	autres charges exceptionnelles	18 742,31 €	péril, mise en fourrière
		50 462,26 €	

Il s'agit principalement des frais engagés par la Ville, dans le cadre des procédures de péril sur certains bâtiments, de titres annulés sur exercices antérieurs : remboursement des réservations de spectacles encaissées en 2020 et annulés en raison de la Covid-19 et au final des aides apportées aux étudiants en études supérieures (13 400€), aides au transport des scolaires (2 640€) et pass'sport (3 319.80€).

Dotations pour provisions semi-budgétaires (chapitre 68)

Montant CA 2021 = 423 709€, soit 3.85% des dépenses réelles de fonctionnement.

Il s'agit de provisions :

- pour dépréciation des immobilisations, afin de pouvoir procéder à de grosses réparations ou mises aux normes de bâtiments,
 - o 200 000€ pour l'école LDM,
 - o 200 000€ pour l'église,
- pour risques d'impayés et contentieux : 23 709€.

2-2- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

2-2-1 Analyse des recettes réelles d'investissement

Les recettes réelles d'investissement se sont élevées à **3 680 650.75€** et sont constituées de :

		CA 2021
1313	subvention transf. Dpt	10 000,00 €
13151	subvention transférable GFP de rattach	35 139,17 €
1321	subvention non transf. Etat	118 990,30 €
1322	subvention non transférable Région	540 304,20 €
1323	subvention non transf. Dpt	859 048,15 €
13251	subvention non transf. GFP de rattach	301 765,58 €
1328	autres subventions non transférables	69 562,00 €
sous-total subventions		1 934 809,40 €
10222	FCTVA	554 578,52 €
10226	Taxe d'aménagement	181 353,40 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	1 007 076,10 €
165	Dépôt et cautionnement reçus	2 833,33 €
TOTAL des recettes réelles d'investissement		3 680 650,75 €

2-2-2 Analyse des dépenses réelles d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à **4 781 271.28€** et sont composées principalement :

- Du remboursement de la dette en capital,
- De subventions d'équipement versées,
- De l'acquisition de matériel,
- Des travaux.

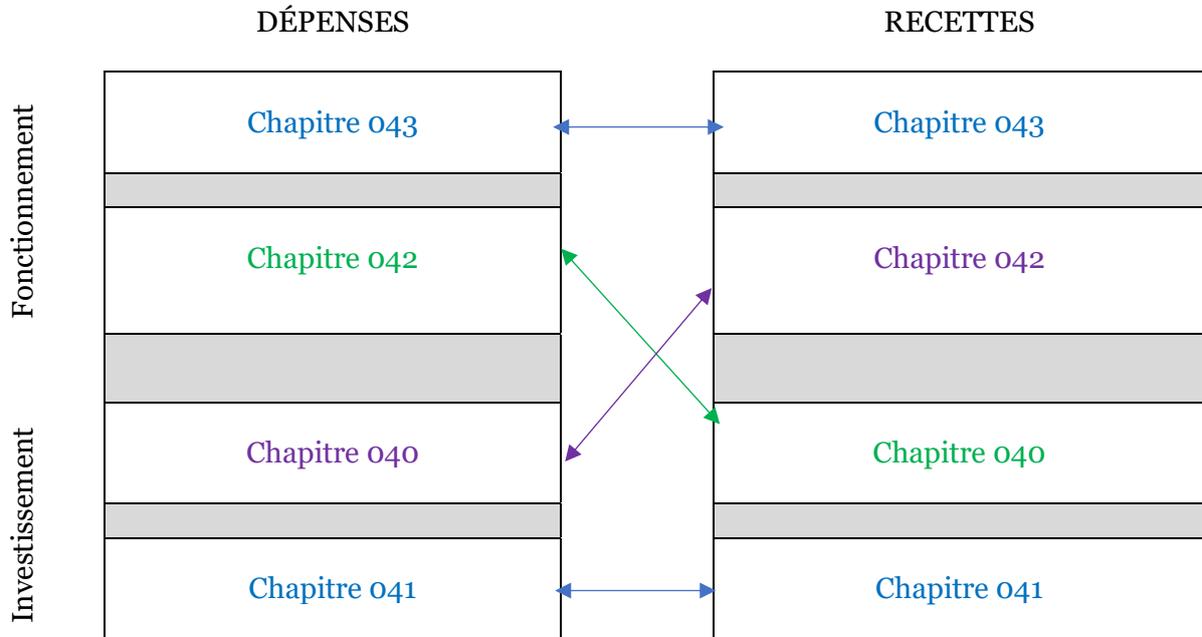
Elles se répartissent comme suit :

		CA 2021
1641	rbt emprunts en euros (capital)	1 004 759,95 €
16818	rbt emprunts CAF (capital)	1 264,51 €
204	subventions équipement	127 980,62 €
21	immobilisations incorporelles : matériels ou travaux intégrés dans l'actif	3 170 854,20 €
23	immobilisations en cours : travaux non intégrés dans l'actif	476 412,00 €
TOTAL des dépenses réelles d'investissement		4 781 271,28 €

2-3 - LES OPÉRATIONS D'ORDRE

Contrairement aux opérations réelles qui se traduisent par des encaissements ou des décaissements effectifs, les opérations d'ordre budgétaires correspondent à des jeux d'écritures **sans flux financiers réels** et **doivent par conséquent toujours être équilibrées en dépenses et en recettes**.

Les opérations d'ordre sont regroupées dans des chapitres globalisés 040, 041, 042 et 043 et doivent s'équilibrer entre sections, selon le schéma suivant :



Absence d'opérations d'ordre au chapitre 43 qui retrace les opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement liées à la comptabilité de stock.

Equilibre entre DF chapitre 042 et RI chapitre 040

- Dotations aux amortissements (dépense 68, recette 28)
- Ecritures issues d'une cession d'immobilisation (dépense 67, recette 21)
- Ecritures relatives à l'encaissement du fond de soutien de l'Etat lors de la renégociation des emprunts à risques (dépense 68, recette 48)

DF 042			RI 040	
6761	Différences sur réalisations (positives)	3 320,00 €	=/- value sur cession immobilisations	192
6811	Dotation aux amortissements	939 177,13 €	amortissement des immobilisations	28...
6862	Dotation amort charges financières à répartir	366 589,61 €	pénalités de renégociation de la dette	4817
		1 309 086,74 €		

Equilibre entre DI chapitre 040 et RF chapitre 042

- Reprise des subventions d'investissement au compte de résultat (dépense 139, recette 777)
- Travaux en régie (dépense 2..., recette 722)

DI 040			RF 042	
21...	travaux en régie	157 836,45 €	immobilisations corporelles (travaux en régie)	722
139...	amortissement des subventions	44 409,16 €	quote-part des subv Inv transf au C/résultat	777
		202 245,61 €		

Les chapitres d'ordre sans exécutions budgétaires

Les chapitres 021 « virement de la section de fonctionnement » et 023 « virement à la section d'investissement » permettent de virer des crédits de la section de fonctionnement à la section d'investissement mais ne donnent pas lieu à émission de titres et de mandats au cours de l'exercice.

2-4 - RATIOS RÉGLEMENTAIRES DU BUDGET COMMUNAL

population : 4 964 habitants

		ratios CA 2021	moyenne strate 2020	moyenne strate 10 à 20 000 hab 2020
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	2152.39	927	1176
2	Produit des impositions directes/population	622.91	453	576
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	2 724.93	1069	1313
4	Dépenses d'équipement brut/population	770.90	480	309
5	Encours de dette/population	1 665.61	751	846
6	DGF/population	13.39	147	176

3 - BUDGET CAMPING ET AIRES DE CAMPING-CARS

Conformément au compte de gestion 2021 du budget « camping et aires de camping-cars », les résultats d'exécution du budget principal sont les suivants :

	Résultat à la clôture de 2020	Part affecté à l'investissement en 2021	Résultat de 2021	Résultat de clôture de 2021
Investissement	-96 560,30 €		54 613,55 €	-41 946,75 €
Fonctionnement	117 278,62 €	96 560,30 €	358 808,45 €	379 526,77 €
TOTAL	20 718,32 €	96 560,30 €	413 422,00 €	337 580,02 €

3-1 - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

3-1-1 Analyse des recettes réelles de fonctionnement

De façon synthétique, la répartition des recettes réelles de fonctionnement est la suivante :

		CA 2021	Pourcentage
70	Prestations de service : redevances camping et aires de camping-cars	470 585,56 €	48,24%
75	Autres produits de gestion courante	501 386,24 €	51,39%
77	Produits exceptionnels	3 627,60 €	0,37%
Recettes Réelles de Fonctionnement		975 599,40 €	100,00%

Les recettes concernant les redevances de camping et emplacements aires de camping-cars s'élèvent à **470 585.56€**.

Les autres produits de gestion courante comprennent :

- Les locations de bungalows pour un montant de **319 946.61€**,
- La participation de l'Etat : garantie pour pertes de recettes liée à la crise sanitaire : **181 439.63€**, pour les 3 postes de recettes : ACC, BUNG et CAM.

Par postes de recettes, la répartition est la suivante :

	CA 2021	Pourcentage
CAMPING	242 094,69	24,81%
BUNGALOWS	398 700,68	40,87%
AIRES DE CAMPING CARS	334 804,03	34,32%
	975 599,40	100%

3-1-2 Analyse des dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement se décomposent de la façon suivante :

		CA 2021	Pourcentage
011	Charges à caractère général	264 415,60 €	44,59%
012	Charges de personnel	322 391,50 €	54,37%
65	Autres charges de gestion courante	3 241,69 €	0,55%
66	Charges financières	434,84 €	0,07%
67	Charges exceptionnelles	895,46 €	0,15%
68	Dotation aux provisions et dépréciat°	1 631,00 €	0,28%
Dépenses Réelles de fonctionnement		593 010,09 €	100,00%

Charges à caractère général (chapitre 011)

Montant CA 2021 = 264 415.60€ soit 44.59% des dépenses réelles de fonctionnement.
 Ces dépenses correspondent aux différents frais généraux (fluides, entretien, maintenance, assurances, ---) engagés pour la gestion du camping et des aires de camping-cars et de leurs équipements et se décomposent selon le tableau suivant :

		CA 2021
6061	fournitures non stockables : fluides	129 481,70 €
6063	fournitures entretien et petit équipement	18 243,02 €
6064	fournitures administratives	1 587,80 €
6066	carburant	74,98 €
6068	autres matières et fournitures	20 131,81 €
611	sous-traitance générale	8 709,15 €
6135	locations mobilières	3 142,13 €
61521	entretien, réparations bâtiments publics	736,00 €
61528	entretien, réparations autres biens immobiliers	1 209,00 €
61558	entretien autres biens mobiliers	4 207,26 €
6156	maintenance	4 118,44 €
6161	assurances	2 285,71 €
618	Divers (ss-compte du 61 services extérieurs)	8 289,92 €
6228	Divers (ss-compte du 622 rémunérations d'intermédiaires et honoraires)	218,35 €
6231	annonces et insertions	1 015,00 €
6257	réceptions	795,94 €
6262	frais postaux et télécommunications	1 526,23 €
627	services bancaires et assimilés	6 248,83 €
6288	concours dives, autres ...	12 502,13 €
63512	taxe foncière	6 040,00 €
6358	autres droits	33 852,20 €
TOTAL des charges à caractère général		264 415,60 €

Charges de personnel (chapitre 012)

Montant CA 2021 = 322 391.50€ soit 54.37% des dépenses réelles de fonctionnement.

Il s'agit du remboursement de la mise à disposition du personnel affecté au camping, au profit du budget principal de la Ville.

Autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Montant CA 2021 = 3 241.69 € soit 0.55% des dépenses réelles de fonctionnement.

Ces dépenses correspondent :

- Aux droits versés à la SACEM (Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de Musique) et SPRE (société pour la perception de la rémunération équitable). : 2 243.46€ (article 6518),
- Hébergement du site Internet : 300€ (article 6512),
- Aux créances admises en non-valeur : 698.23€ (article 6541).

Charges financières (chapitre 66)

Montant CA 2021 = 434.84€ soit 0.07% des dépenses réelles de fonctionnement.

Il s'agit des remboursements des intérêts d'emprunts.

Charges exceptionnelles (chapitre 67)

Montant CA 2021 = 895.46€, soit 0.15% des dépenses réelles de fonctionnement.

Il s'agit de l'annulation d'un titre sur exercice antérieur en raison principalement de la crise sanitaire (remboursements d'arrhes).

3-2- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

3-2-1 Analyse des recettes réelles d'investissement

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à **96 560.30€**.
 Il s'agit de l'excédent de fonctionnement capitalisé (article 1068).

3-2-2 Analyse des dépenses réelles d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à **65 727.61€** et se décomposent de la façon suivante :

		CA 2021
1641	rbt emprunts en euros (capital)	62 097,40 €
21...	immobilisations corporelles	3 630,21 €
Dépenses réelles d'investissement		65 727,61 €

Concernant les dépenses imputées au chapitre 21, il s'agit du remplacement de la façade du totem IUP 180 de la borne de la petite aire de camping-cars.

3-3- LES OPÉRATIONS D'ORDRE

Absence d'opérations d'ordre au chapitre 43 qui retrace les opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement liées à la comptabilité de stock.

Equilibre entre DF chapitre 042 et RI chapitre 040

- Dotations aux amortissements (dépense 68, recette 28)

DF 042			RI 040	
6811	Dotation aux amortissements	130 123,48 €	Amortissement des immobilisations	28...
		130 123,48 €		

Equilibre entre DI chapitre 040 et RF chapitre 042

- Reprise des subventions d'investissement au compte de résultat (dépense 139, recette 777)
- Reprise des dotations pour dépréciation d'immobilisations.

DI 040			RF 042	
139...	amortissement des subventions	16 342,62 €	quote-part des subv Inv transf au C/résultat	777
29...	dépréciations	90 000,00 €	reprise dépréciat° immos	7816
		106 342,62 €		

Les chapitres d'ordre sans exécutions budgétaires

Les chapitres 021 « virement de la section de fonctionnement » et 023 « virement à la section d'investissement » permettent de virer des crédits de la section de fonctionnement à la section d'investissement mais ne donnent pas lieu à émission de titres et de mandats au cours de l'exercice.

4 - BUDGET STATIONNEMENT (PARCS FERMÉS)

Conformément au compte de gestion 2021 du budget « stationnement-parcs fermés », les résultats d'exécution du budget principal sont les suivants :

	Résultat à la clôture de 2020	Part affecté à l'investissement en 2021	Résultat de 2021	Résultat de clôture de 2021
Investissement	40 008,75 €		7 716,48 €	47 725,23 €
Fonctionnement	83 463,93 €	0,00 €	48 876,82 €	132 340,75 €
TOTAL	123 472,68 €	0,00 €	56 593,30 €	180 065,98 €

4-1- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

4-1-1 Analyse des recettes réelles de fonctionnement

De façon synthétique, la répartition des recettes réelles de fonctionnement est la suivante :

		CA 2021	Pourcentage
7541	Redevances de stationnement	69 985,31 €	63,65%
7588	Autres produits de gestion courante	39 961,76 €	36,35%
778	Autres produits exceptionnels	1,25 €	0,00%
Recettes Réelles de Fonctionnement		109 948,32 €	100,00%

Les redevances de stationnement s'élèvent à **69 985,31€** et représentent 63.65% des recettes réelles de fonctionnement.

Parmi les autres produits de gestion courante (art.7588), figure notamment la participation de l'Etat versée au titre des pertes financières liées à la crise sanitaire : **36 470€**.

4-1-2 Analyse des dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement se décomposent de la façon suivante :

		CA 2021	Pourcentage
011	Charges à caractère général	31 552,31 €	65,90%
012	Charges de personnel	16 322,18 €	34,09%
67	Charges exceptionnelles	4,58 €	0,01%
Dépenses Réelles de Fonctionnement		47 879,07 €	100,00%

Charges à caractère général (chapitre 011)

Montant CA 2021 = 31 552.31€ soit 65.90% des dépenses réelles de fonctionnement.
 Ces dépenses correspondent aux différents frais généraux (fluides, entretien, maintenance, assurances, ---) engagés pour la gestion des parcs de stationnement fermés et se décomposent selon le tableau suivant :

		CA 2021
6061	Fournitures non stockables : fluides	6 300,80 €
6063	Fournitures entretien et petit équipement	3 137,46 €
6068	Autres matières et fournitures	2 917,95 €
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	336,00 €
61558	Entretien autres biens mobiliers	605,00 €
6156	Maintenance	7 017,79 €
6161	Assurances	6 076,55 €
6262	Frais de télécommunications	220,32 €
627	Services bancaires et assimilés	4 940,44 €
TOTAL des charges à caractère général		31 552,31 €

Charges de personnel (chapitre 012)

Montant CA 2021 = 16 322.18€ soit 34.09% des dépenses réelles de fonctionnement.

Il s'agit du remboursement de la mise à disposition du personnel affecté au budget Stationnement Parcs fermés, au profit du budget principal de la Ville.

4-2 - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

4-2-1 Analyse des recettes réelles d'investissement

Aucune recette réelle d'investissement.

4-2-2 Analyse des dépenses réelles d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à **5 475.95€** et concernent la remise en état du système de détection gaz et l'acquisition de 2 défibrillateurs.

4-3- LES OPÉRATIONS D'ORDRE

Absence d'opérations d'ordre au chapitre 43 qui retrace les opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement liées à la comptabilité de stock.

Equilibre entre DF chapitre 042 et RI chapitre 040

- Dotations aux amortissements (dépense 68, recette 28)

DF 042			RI 040	
6811	Dotation aux amortissements	20 601.52 €	Amortissement des immobilisations	28...
		20 601.52 €		

Equilibre entre DI chapitre 040 et RF chapitre 042

- Travaux en régie (dépense 2..., recette 722) : Pose de profil Omega et mise en place de l'éclairage – galerie technique - dans le parking souterrain Louis Aragon.

DI 040			RF 042	
2153	travaux en régie	7 409.09 €	immobilisations corporelles (travaux en régie)	722
		7 409.09 €		